24e.

Cuc
FRC
6666

LE COMITE
DE SALUT PUBLIC
DU DÉPARTEMENT DE PARIS,

SÉANT AU COLLEGE DES QUATRE NATIONS,

Aux citoyens composant les comités de Salut public des Départemens et à toutes les communes de la République.

Du 20 Juin 1793, l'an deuxième de la République Française, une et indivisible.

MLW 13389

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO

LE COMITE

DE SALUT PUBLIC

DU DEPARTEMENT DE PARIS,

SÉANT AU COLLEGE DES QUATRE NATIONS,

Aux Citoyens composant les comités de Salut public des Départemens et à toutes les Communes de la République.

Du 20 juin 1793, l'an deuxième de la République Française, une et indivisible.

CITOYENS ET FRERES,

LORSQUE les Départemens ont nommé la Convention nationale, ils se sont flattés que le tems des orages étoit passé, et qu'une Constitution sage, ramenant le calme, établiroit la République sur des bases inébranlables.

Combien ils se sont trompés ! Un grand nombre de Députés n'avoient mandié les suffrages du peuple que pour avoir l'occasion et le pouvoir de le trahir impunément.

A peine la Convention fut-elle installée, que leurs perfides desseins transpirèrent, et les citoyens qui suivoient ses séances virent bientôt que l'on vouloit diviser la France, afin de la livrer plus facilement à ses ennemis.

Le plan mûrement combiné fut suivi fidélement. Les Députés patriotes furent outragés dès les premières assemblées, et l'on donna aux Ministres des sommes immenses pour soudoyer des Journalistes qui semoient la division. Leurs chefs étoient Brissot et Roland.

Paris devint sur-tout l'objet de la haine des conspirateurs. Il avoit commencé la révolution et détrôné le tyran. Il contient une population considérable qui sera toujours redoutable au despotisme. On forma le projet de le détruire, en armant contre lui les Départemens. Dès lors les calomnies les plus atroces furent débitées dans la tribune et répandues dans des écrits que la poste envoyoit avec profusion, pendant qu'elle

arrêtoit ceux qui pouvoient faire connoître la vérité.

Mais il falloit gagner du tems et rendre les assemblées inutiles. L'art de la tactique la plus insidieuse fut employé continuellement. Un Député républicain proposoit-il une loi avantageuse, vouloit-il faire connoître les trahisons des Généraux et des Ministres, Guadet ou Gensonné s'emparoit de la tribune et dénonçoit un complot imaginaire. Aussitôt leurs partisans crioient à l'attentat, et la séance étoit perdue. On n'eut pas honte de rendre le peuple témoin des scènes les plus scandaleuses et de faire du sanctuaire de la nation une arêne de gladiateurs.

Cependant, au milieu de ces agitations, il parut une constitution. Quelle constitution! elle semble n'avoir été faite que dans l'intention de persuader aux français qu'ils n'en peuvent avoir une.

Que vouloit-on? Amuser le peuple pendant que l'on préparoit l'évacuation de la Belgique, l'abandon de nos magasins, la

trahison de Dumouriez et la révolte de la Vendée.

Dès qu'elles eurent éclaté, les traîtres de la convention se montrèrent à découvert. Tout étoit pour eux; les bureaux du ministère étoient remplis de contre-révolutionnaires, les nobles infestoient nos armées, des fripons étoient chargés des fournitures, les volontaires manquoient de tout, les frontières de l'Espagne et nos côtes étoient dégarnies et nous n'avions pas une frégate en mer. Toute proposition tendante à soulager l'indigence, fut combattue avec acharnement et rejettée, les pétitions furent reléguées dans la poudre des comités, les pétitionnaires outragés et menacés par Petion: et Isnard, Président de la convention, poussa l'insolence du despotisme jusqu'à dire aux magistrats du peuple, que l'on chercheroit Paris sur les rives de la Seine: enfin la tyrannie marchant tête levée, créa la commission des Douze, commission semblable au conseil des Dix de Venise et à l'inquisition romaine, ces établissemens dont le nom fait frémir l'humanité.

Aussitôt l'étendart du pouvoir arbitraire fut

déployé ; les Magistrat du peuple furent ar rachés de leurs tribunaux, les sections paralysées, leurs dépots violés, les loix outragées et les droits de l'homme foulés aux pieds, et cela dans un instant.

Le mal étoit à son comble. et si Paris eut fléchi, la France auroit été subjuguée. Mais le cri de l'indignation fut universel. Les sections se rassemblèrent et nommèrent des commissaires à qui elles donnèrent des pouvoirs sans bornes ; et un comité central révolutionnaire fut crée. Le Canon d'allarmes se fit entendre, le tocsin sonna, le peuple prit les armes, et tous les citoyens ainsi que leurs propriétés furent mis sous sa sauve garde. Cependant le Département, la Municipalité et le Comité central se présentèrent successivement à la convention, et demandèrent avec l'énergie qui convient à l'homme outragé, l'arrestation des députés conspirateurs et des ministres Claviere et Lebrun. Le croira-t-on ? deux fois leurs demandes furent ajournées, et deux fois on passa à l'ordre du jour. Mais le peuple étoit debout, bien résolu à ne pas verser une goute de sang, et à ne pas s'écarter un instant du respect dû aux re-

présentans de la nation, mais bien décidé à ne se rasseoir qu'après avoir obtenu justice. Enfin la vérité triompha : la convention prononça le décret d'arrestation, et la liberté fut conquise pour la troisième fois.

Que les hommes crédules empressés à traiter de factieux les citoyens qui prévoyoient nos maux, que l'insouciant et l'égoïste prononcent, et qu'ils jugent les conspirateurs par la conduite qu'ils tiennent aujourd'hui. Plusieurs d'entre eux, Brissot, Barbaroux, Buzot, Gorsas, Salle et Lasourse ont forcé leurs gardes et se sont répandus dans les Départemens pour les exciter à la révolte. Que l'on juge aussi les Députés de la montagne. A peine ceux-ci ont-ils été délivrés des tyrans de la convention, qu'ils ont présenté une constitution simple et populaire, constitution demandée vainement depuis dix mois. Hommes sans caractère, voyez de quel côté étoient vos ennemis.

Citoyens et frères, nos maux sont grands, mais ils peuvent être facilement réparés. La France est encore menacée ; mais si nous sommes unis, elle sera bientôt triomphante.

Envain la guerre civile désole la Vendéé ; envain la discorde secoue son flambeau dans quelques autres Départemens ; la vérité, plus puissante que toutes les forces humaines, dèsillera les yeux des hommes aveuglés par de vils préjugés ; leur intérêt les éclairera : si nos divisions continuoient, ils en seroient les premières victimes. Des rebelles ne peuvent soudoyer que des brigands, et des brigands ne prenent lesarmes que dans l'espoir du pillage : les ravages de la Vendée en sont la preuve. Les citoyens de cette malheureuse contrée ont vu leurs asyles détruits et leurs enfans massacrés par les défenseurs qu'ils ont appelés.

Notre union fera notre force, et c'est des moyens de la resserrer que nous devons surtout nous occuper. Soutenir le courage des citoyens qui sont à la hauteur de la révolution, ramener les hommes égarés, fixer les esprits incertains, fortifier les foibles, éclairer les ignorans, et porter la lumière dans les campagnes, telle est la tâche qui nous est imposée. Avec de bonnes intentions et de la fermeté nous surmonterons tous les obstacles. La France va jouir d'une constitution

vraiment républicaine; c'est autour d'elle qu'il faut nous rallier, et tous nos efforts doivent se réunir pour la faire adopter. Cette constitution, le désespoir de nos ennemis, nous donnera la paix, et fera de la France le pays le plus heureux de l'univers.

Mais en même tems que nous emploierons la persuasion pour établir une union solide, n'oublions pas qu'il est des caractères qui ne fléchissent jamais. Veillons et portons sans cesse nos regards sur tous les objets qui intéressent le salut public; il n'en est aucun qui soit à dédaigner : une foible étincelle a souvent produit un grand incendie.

Tous les Départemens ayant le même intérêt, ils doivent tous être liés par la correspondance la plus active; chaque Département doit connoître les forces, les ressources et l'esprit public des autres Départemens.

Nous vous invitons donc, citoyens et frères, à nous donner connoissance de l'esprit général de votre Département, de l'esprit particulier des communes et des sociétés populaires, et de tout ce qui peut avoir rapport avec votre situation politique.

Des moindres mouvemens qui pourroient

être contraires à l'intérêt de la République, des hommes dangereux, et sur-tout de ceux qui quittent sans motifs leur pays pour se rendre à Paris, et dont les intentions vous paroîtroient suspectes.

Du nombre d'hommes en état de réquisition, de vos armes, de vos munitions, de vos fortifications, de l'esprit des troupes qui sont dans votre Département, et du caractère des officiers qui les commandent.

De l'état de vos subsistances, des manœuvres employées pour en faire augmenter le prix ou pour en empêcher la circulation; des moyens que vous croyez propres à les rendre plus communes, et de tout ce qui peut servir à soulager l'indigence.

Ce que nous vous demandons, nous le ferons aussi : tout vous sera connu. Ce n'est que par une correspondance suivie que nous pourrons nous éclairer mutuellement, et la promptitude avec laquelle nous nous instruirons les uns les autres fera la sûreté publique. Animés du desir de servir la patrie, unissons-nous de manière que tous les Comités de salut public n'en forment qu'un seul, et qu'aucun objet intéressant ne puisse échapper à leur vigilance.

Nous vous invitons aussi, citoyens et frères, à faire connoître dans votre Département l'impatience avec laquelle nous attendons la fédération du 10 août. Le jour où les fédérés arriveront à Paris sera pour nous le jour le plus cher ; nous les recevrons en frères, et nous partagerons avec eux nos asyles. Ils connoîtront les citoyens de Paris, et seront bientôt détrompés des calomnies atroces répandues par les traîtres qui vouloient détruire Paris et la république. Non, les Parisiens n'ont jamais eu l'esprit de domination; mais ils opposeront toujours la résistance à l'oppression. Ils ont juré de défendre la République une et indivisible, et de maintenir la liberté et l'égalité ; ils le jureront encore avec leurs frères des Départemens, dans le champ de la fédération, et ce serment sera le lien qui unira tous les citoyens de la France pour ne faire qu'une seule famille.

MARQUET, *Président.*
HARNY, *Secrétaire.*

De l'Imprimerie d'HÉBERT et MARQUET, rue Neuve de l'Égalité, Cour des Miracles.